



Albi, le 31 mars 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)

Le schéma départemental de coopération intercommunale du Tarn, approuvé à la majorité absolue par la commission départementale de coopération intercommunale qui s'est réunie le 21 mars 2016, a été arrêté par le préfet du Tarn le 29 mars 2016.

L'intégralité du SDCI est disponible sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : <http://www.tarn.gouv.fr>.

L'intégralité du schéma sur format papier est consultable par toute personne intéressée en s'adressant à la préfecture du Tarn (Direction des libertés publiques et des collectivités locales – Bureau des collectivités territoriales) ainsi qu'à la sous-préfecture de Castres durant les heures d'ouverture au public.

Vous trouverez ci-joint la carte de ce nouveau Schéma.

---

**Contact Presse** : Marie LACAN - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 - [marie.lacan@tarn.gouv.fr](mailto:marie.lacan@tarn.gouv.fr)

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 \_ Courriel : [courrier@tarn.gouv.fr](mailto:courrier@tarn.gouv.fr) \_ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>